



Pour une aide au discernement dans le choix du parcours pastoral.

Comme vous avez pu en prendre connaissance, le projet pastoral du groupe scolaire concerne tous les élèves qu'il accueille. Il assume son caractère catholique et se veut profondément respectueux de tous.

Il se fonde sur les principes suivants :

- 1) Annoncer l'Évangile (l'annoncer n'équivaut pas à l'imposer).
- 2) Respecter la liberté de conscience.
- 3) Expérimenter la charité.
- 4) Initier à l'intériorité.
- 5) Défendre l'intelligence de la foi ce qui signifie que la raison et la foi ne doivent pas s'opposer puisque nous rejetons toute forme de foi déraisonnable.

Nous souhaitons en particulier tenir compte du fait que :

- l'expérience spirituelle profonde suppose un engagement personnel qui nécessite un choix de conscience libre.
- et que les conversions réelles se font par attraction et non par injonction.

Pour autant, quelle valeur donner à une liberté qui s'exercerait sur un sujet qu'elle ignore ? C'est pour cela que le projet pastoral tient aussi pour vrai et considère comme nécessaire qu'il faille annoncer à tous le message évangélique. Chacun le reçoit ensuite à sa manière, l'accueille ou non à son rythme propre et dans un profond respect.

Ces principes établis des parcours distincts sont proposés pour tenir compte de la réalité des situations. Ils vont d'une pratique subjective de la foi à une connaissance objective des religions (leur déclinaison vous est présentée par niveau de classe).

J'apporte à cette présentation générale une réflexion spécifique au parcours catéchétique. Celui-ci se fait en lien étroit avec la Paroisse avec le désir enthousiaste d'être dans la Vie. Tout doit concourir à ce que le message évangélique qu'on y délivre (un message de paix, de fraternité et de tolérance) soit vécu bien au-delà du strict cadre des heures de catéchèse mais dans le quotidien des élèves. Il ne s'agit pas d'une matière à enseigner mais d'une manière de vivre à proposer et à partager.

Faut-il préciser que la crainte parfois évoquée de voir brutaliser la conscience de son enfant doit par ailleurs être écartée ? Le groupe scolaire ne défend pas un modèle vertical parfois remis en cause et c'est bien une adhésion libre qui est espérée ; c'est pour cela qu'il n'a pas de caractère obligatoire.

Aussi, si vous vous interrogez sur l'inscription de votre enfant au catéchisme et si vous êtes partagés devant cette démarche car elle renvoie à vos propres questionnements vis à vis des si intimes questions de foi, ces conditions vous convaincront j'espère d'opérer ce choix en confiance. Cela semblerait bien sûr cohérent et logique dès lors que l'on a fait baptiser son enfant, mais cela n'est pas exclusif ! Le catéchisme n'est pas réservé aux seuls pratiquants. Il est au contraire ouvert à tous ceux qui veulent découvrir Jésus et je ne peux que vous encourager à ne pas avoir peur d'avoir un peu d'audace !

Je me tiens enfin à votre disposition si vous jugiez nécessaire de disposer de davantage d'informations pour procéder à votre choix pour l'an prochain. Nous le respecterons profondément.

LE DIRECTEUR DU GROUPE SCOLAIRE

V. CAVALIER